



[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

Représentants du personnel SUD INTERIEUR

Mylène ALNET (SIRACED PC)

Denis PÉRAIS (DCL)

Solidaires Unitaires Démocratiques Intérieur  
Membre de l'Union Syndicale Solidaires

[Pref-sud-syndicat@seine-maritime.gouv.fr](mailto:Pref-sud-syndicat@seine-maritime.gouv.fr)  
[sudsud@orange.fr](mailto:sudsud@orange.fr)

4 mai 2023

## COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA) DU 2 MAI 2023

### CRÉDIT D'HEURES : TOUS LES CONTRACTUELS ÉCARTÉS RÉTABLIS DANS LEURS DROITS AVEC EFFET RÉTROACTIF

Suite à la saisine par **SUD INTÉRIEUR** de la secrétaire générale le 11 janvier 2023 demandant l'application à l'ensemble des contractuels quelle que soit la durée de leur contrat durégime de « crédit d'heures » dont bon nombre étaient privés, le préfet s'était engagé à examiner le sujet et à y apporter une réponse circonstanciée.

Il a tenu parole en actant en séance l'inévitable rectification de la situation « hors les clous » que nous avons identifiée selon les modalités suivantes :

**1 - à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023** : les comptes CASPER de tous les contractuels sont paramétrés pour les rendre éligibles au régime de « crédit d'heures »

**Recommandation de SUD INTÉRIEUR** : bien vous assurer que votre compte CASPER est paramétré pour vous ouvrir la possibilité du « crédit d'heures ».

**2 - régularisation des heures écartées à tort en 2022** dont le service des ressources humaines (SRH) **détient** l'historique : sous forme de repos compensateur des dépassements effectués

**Recommandation de SUD INTÉRIEUR** : bien vous assurer ces heures vous ont bien été rétablies. Si cela n'a pas encore été fait, solliciter le SRH pour que le nécessaire soit fait.

Pour ces points 1 et 2, n'hésitez pas non plus à prendre l'attache des représentants du personnel **SUD INTÉRIEUR** si vous en ressentiez le besoin.

**3 - régularisation des heures écartées à tort en 2021** dont le SRH ne détient **pas** l'historique : sous forme de **paiement** lorsque les agents sont **partis** ou de repos compensateur pour ceux actuellement en poste

**Recommandation de SUD INTÉRIEUR aux agents contractuels en poste** : la récupération de ces heures étant plus complexe du fait de l'absence d'historique détenu par le service SRH, **prendre contact** avec les représentants du personnel **SUD INTÉRIEUR** **avant d'entamer** toute démarche en ce sens.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR (RI) DE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DU PERSONNEL

Un document important dont l'objet est d'organiser le fonctionnement du CSA et de sa formation spécialisée (FS) dédiée spécifiquement aux questions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

C'est la raison pour laquelle **SUD INTÉRIEUR** a accordé une très grande attention à ce RI sur lequel il a proposé de nombreux amendements d'amélioration, dont le contenu avait fait l'objet d'échanges préalables avec des représentants du personnel d'autres syndicats composant Solidaires Fonction Publique **pour s'en assurer de la pertinence**.

« Bien nous en a pris » puisque la quasi-totalité d'entre eux ont été acceptés par le préfet, totalement, pour partie voire reformulés, alors pourtant que les discussions en groupe de travail le 31 mars 2023 avec la secrétaire générale ne laissaient pas forcément augurer une telle issue au regard des réponses négatives d'abord apportées sur certains d'entre eux que nous considérons comme essentiels.

Comme quoi, il n'est jamais inutile de « revenir à la charge » plusieurs fois !

Parce que la prise en considération de nos amendements et d'un dernier présenté par la **CFDT**, a permis d'améliorer sensiblement le projet initial, **SUD INTÉRIEUR** a voté favorablement sur ce RI, tout comme **CFDT** et **FO**.

En espérant que cette fois-ci, il sera respecté, ce qui n'était pas le cas loin s'en faut lors de la mandature précédente (2018-2022) malgré les rappels réguliers effectués notamment par **SUD INTÉRIEUR** au corps préfectoral durant cette période.

**SUD INTÉRIEUR :**  
**DU FOND ET DE LA MÉTHODE, REJOIGNEZ SUD INTÉRIEUR**

**Pour nous suivre :**  
Notre site : [www.sudinterieur.fr](http://www.sudinterieur.fr)  
Sur Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/SudInterieur/>  
Sur Twitter : <https://twitter.com/sudinterieur>

**LA MOBILISATION, L'UNITÉ ET NOTRE COMBAT CONTRE LA RÉFORME DES  
RETRAITES CONTINUENT JUSQU'AU RETRAIT**

Loin du focus gouvernemental et médiatique centrés sur certaines violences, les manifestations du 1<sup>er</sup> mai ont été historiques par leur ampleur et leur caractère largement pacifique : 2,3 millions de personnes mobilisées dans des cortèges festifs à l'appel d'une intersyndicale toujours unie. Depuis plus de 3 mois, les nombreuses manifestations ont atteint des records de participation. Le soutien de la population au mouvement reste très largement majoritaire. Les actions, festives et déterminées, se sont multipliées et se poursuivent.

L'**Union syndicale Solidaires** appelle à faire du mois de mai celui de l'expression de la colère, de la contestation toujours légitime, à continuer à faire toutes les actions marquant notre opposition à la réforme des retraites.

La mobilisation contre la réforme des retraites n'est en effet pas terminée et elle ira jusqu'au retrait.

**Nous sommes déterminé-es, on ne lâche rien !**